



alliance royale

Cinquième année - Janvier 1988 - ISSN 0766-0406

N°15 - Prix: 10 F

Noël à l'Opéra avec le duc de Vendôme



Editorial

Bilan d'un Millénaire



par Stéphane Bern

L'année 1987 vient de s'achever et avec elle les commémorations du millénaire capétien. Certes d'autres manifestations doivent encore se dérouler en présence des princes de France jusqu'en février, mais en règle générale les fêtes du Millénaire sont terminées. Il me semble donc utile de dresser un premier bilan d'une année riche en événements et en symboles.

Le premier fait marquant réside dans le retentissement national et international de l'événement. Non qu'un tel anniversaire aurait pu passer inaperçu, mais ne faut-il pas d'emblée rendre hommage aux Français qui ont souhaité, partout en France, s'associer d'une manière ou d'une autre, à l'évocation du millénaire de la dynastie capétienne ? A l'heure de l'extrême médiatisation des événements, une entreprise aussi importante soit-elle, ne prend réellement sa dimension qu'à travers les relais que constituent la presse et les médias. De fait, ceux-ci n'ont pas cessé d'évoquer, avec plus ou moins de sérieux, cet anniversaire.

Peut-on en conclure que le Millénaire constitue un franc succès pour l'idée monarchique en France ? Dans une certaine mesure, oui, et cela pour plusieurs raisons.

Deux pôles essentiels ont constitué la colonne vertébrale de ce millième anniversaire de la dynastie capétienne, dont le principal caractère a été sans conteste une permanence temporelle : enracinement dans le passé ; réalité au présent ; et promesse pour l'avenir. Car c'est bien ainsi, à mon sens, qu'il faut percevoir la publication au début de l'année du livre du Prince « l'Avenir dure longtemps » (Grasset), et la présentation dynastique à Amboise en septembre des princes Jean et Eudes. Autour de ces deux événements, se sont déroulées partout en France, un certain nombre de manifestations pour commémorer la naissance de la lignée capétienne, c'est-à-dire, la naissance de la France comme entité nationale cohérente. Oui le Millénaire a été un succès parce que le peuple de France a pu à cette occasion renouer ses liens avec l'héritier des rois. Par l'aspect résolument populaire de ces commémorations, les Français ont eu l'occasion de célébrer conjointement avec les princes de France un anniversaire qui ne les touche pas directement dans leur mémoire, mais qui les interpelle dans leur conscience nationale. Une année pour comprendre huit siècles d'aventure commune... A cet égard le résultat est très positif ; lorsque le Prince présidait une cérémonie commémorative, il recevait l'hommage de toute une population venue se souvenir avec lui d'un passé commun, gommant les heures de déchirements pour ne retrouver que les moments d'union. Jamais de slogans hostiles, nulle part l'expression de vieilles rancunes tenaces ! Non seulement pendant un an les Français ont renoué avec le comte de Paris un dialogue interrompu partiellement voici près de deux siècles, mais encore ont-ils pu rencontrer un prince des temps modernes, vivant de plain-pied dans la réalité quotidienne et partageant leurs soucis et leurs préoccupations.

Et c'est peut-être là l'aspect le plus positif de ce Millénaire. Loin d'avoir été l'occasion d'un retour effréné vers un passé obscur, ce millénaire a été vivant, faisant certes référence au passé, mais pour en tirer les leçons. Contrairement aux partisans de don Alfonso de Bourbon dont les seuls liens à la monarchie française les raccrochent au petit-fils de Louis XIV il y a trois cents ans, nous n'avons pas considéré ce millénaire comme la fête de la nostalgie royaliste, par opposition à la tradition républicaine. A vrai dire ce millénaire a lié deux dates, 987, l'élection d'Hugues Capet, et 1987... notre histoire se poursuit en dépit des bouleversements et des soubresauts. Il est important d'envisager notre passé national dans sa globalité, afin de mesurer la réussite de l'entreprise capétienne. Le temps n'est plus à la conception d'une histoire conçue comme une éternelle guerre civile. Ces mille ans d'histoire nationale lancent un défi aux historiens qui ont trop souvent professé une vision castratrice de l'histoire de France. Déjà la perspective du Bicentenaire de la Révolution laisse augurer une relecture plus objective d'une période considérée par les uns avec enthousiasme et amertume par les autres. Cet effort doit embrasser mille ans. Dès lors que l'on accepte d'appréhender l'aventure de la France dans sa totalité, l'analyse sereine devient possible. Nous nous considérons nous-mêmes ainsi comme les héritiers d'un patrimoine historique commun. Cette réconciliation de la France avec ses mille ans d'histoire s'est d'ailleurs traduit par la rencontre d'Amiens, le 3 avril dernier entre l'héritier des rois de France, Mgr le comte de Paris, et le Président de la République, M. François Mitterrand. Par ce geste hautement symbolique, le Millénaire prenait tout son sens ; celui de la réconciliation nationale. Dépasser le conflit gauche-droite, royalistes-républicains, tel a été le souci du Prince et du Président pour réfléchir sur l'identité historique de la France qui ne saurait se comprendre sans ses huit siècles de monarchie ou par le rejet de la tradition républicaine.

La leçon du Millénaire est en réalité un appel à l'union et au rassemblement autour d'une aventure commune. Gardons nous quoi qu'il arrive de nous éloigner du chemin - étroit - de la paix civile et de la cohésion nationale pour succomber à l'esprit de déchirement et de lutte. Une nouvelle fois, c'est la question de la légitimité du pouvoir qui se pose. Les valeurs d'unité, de rassemblement national, de continuité, d'indépendance du pouvoir, sont incarnées par le comte de Paris, qui porte à ce jour l'écho de ces mille années au service de la France et des Français. Par sa présence même, il exprime clairement l'absence de rupture avec notre passé.

Il faut espérer que demain les Français sauront choisir la continuité, l'unité, l'arbitrage, la défense du bien commun... incarnés par le principe capétien. Il est à souhaiter qu'ils refuseront la dérive idéologique qui les entraîneraient vers les querelles de partis, les luttes d'intérêt. Alors ce millénaire aura réellement servi à quelque chose. Le second millénaire qui commence aujourd'hui doit permettre aux Français de poursuivre l'aventure commune débutée voici mille ans, autour du seul recours possible et nécessaire, le comte de Paris. Pour notre part, poursuivant notre action dans le même esprit millénariste d'union, de rassemblement, et de concorde, nous préparerons résolument la célébration des événements qui pourraient s'en inspirer. Le quatrième centenaire de l'avènement d'Henri IV et le bicentenaire de l'avènement de la « démocratie royale de Louis XVI » seront pour nous l'occasion, en 1989, de rappeler une nouvelle fois que les valeurs capétiennes incarnées par le comte de Paris, s'inscrivent dans la volonté de réconcilier la France avec elle-même et avec son passé.

VOEUX 1988

Comme chaque année au mois de janvier, la tradition des vœux sera respectée. L'Association des Amis de la Maison de France par la voix de son Bureau Directeur, ainsi que la Rédaction d'« Alliance Royale » tiennent en premier lieu à présenter de tout coeur leurs vœux respectueux et les meilleurs à Monseigneur le comte de Paris et à Madame. Ces souhaits de bonheur, santé et prospérité s'adressent également à l'ensemble des princes et princesses de la Famille de France. Enfin, que les adhérents - toujours plus nombreux - de l'Association des Amis de la Maison de France, et les lecteurs d'« Alliance Royale » trouvent ici l'expression de nos vœux les plus sincères pour l'année 1988.

L'année qui vient de s'écouler fut riche en événements et en significations pour l'avenir de la Maison de France et pour l'idée monarchique dans notre pays; sachons y trouver la force et l'énergie nécessaires pour poursuivre notre action au service de la Maison de France et de son chef. Que l'année 1988 nous trouve tous prêts à renouveler au Prince notre témoignage de fidélité et de loyauté. Sans doute aurons nous l'occasion cette année - pour la célébration de son 80ème anniversaire de naissance - de lui témoigner notre affection et notre attachement à Sa personne et à ce qu'il représente. Poursuivons sans relâche à servir fidèlement notre Prince dans le respect de son indépendance et à défendre la légitimité royale que lui seul incarne au regard de l'Histoire et des Français. Enfin, préparons dès aujourd'hui les célébrations anniversaires qui se dérouleront en 1989 pour commémorer la « Révolution démocratique royale » d'une part et le quatrième centenaire de l'avènement d'Henri IV d'autre part.

ENQUETE SUR LES AMIS DU ROI

Vous trouverez joint à ce numéro d'« Alliance Royale » un questionnaire concernant l'enquête que réalisent, François Fleutot et Patrick Louis dans la perspective d'un livre à paraître l'automne prochain aux Editions Albin Michel. Nous publions ci-dessous le texte explicatif qu'ils nous ont fait parvenir:

« Vous connaissez les caricatures de royalistes que le pouvoir médiatique a trop souvent coutume de dresser. Les célébrations de 89 peuvent nous faire craindre le pire en ce domaine.

Nous ne sommes ni une nouvelle organisation, ni une association, mais notre souci est de présenter la mouvance royaliste dans son entier. Les éditions Albin Michel publieront à l'automne 88 notre « Enquête sur les Amis du Roi ». Cette enquête réalisée à base d'entretiens et d'un questionnaire, seuls moyens de montrer les monarchistes d'aujourd'hui dans leur diversité et leur fidélité.

Sans vous, sans votre bienveillante collaboration, notre travail ne pourra être qu'incomplet. Aussi nous vous demandons de vous prêter au jeu - parfois agaçant - du questionnaire. Nous souhaitons ardemment que vous y ajoutiez vos suggestions et vos commentaires. Si certains de vos parents ou amis partagent cet engagement, n'hésitez pas à leur parler de notre enquête, à leur transmettre copie de notre questionnaire.

Nous vous garantissons l'absolue confidentialité de vos réponses, sauf accord exprès de votre part. »

CE QUESTIONNAIRE EST A RETOURNER AVANT LE 31 JANVIER AUX AUTEURS, 29 AVENUE TRUDAINE 75009 PARIS.

Premiers pas officiels pour le duc de Vendôme

C'est le 18 décembre que le prince Jean de France, duc de Vendôme, a présidé son premier gala de bienfaisance au profit de l'enfance malheureuse. Patronnée par Madame Jacques Chirac et organisée par l'Association pour le Rayonnement de l'Opéra de Paris, cette soirée permit d'offrir aux enfants de la DDASS deux spectacles, « Cendrillon » le 11 décembre et « Casse-Noisette » le 23 décembre.

Pour l'organisation de cette manifestation, une véritable chaîne de solidarité s'était mise en place, comprenant un comité d'honneur présidé par SAR la duchesse d'Orléans, un comité de gala présidé par la baronne David de Rothschild et un comité des jeunes présidé par SAR le duc de Vendôme. A travers cette action sociale et mécène de « Rêves d'enfants à l'Opéra », le duc de Vendôme a une nouvelle fois démontré qu'il était prêt à assumer le jour venu l'héritage capétien, qui ferait de lui le « premier serviteur de tous ».



Le duc de Vendôme accueille sa tante la duchesse d'Orléans et ses cousins, Diane, Charles-Louis et Foulques d'Orléans.

Guyancourt

Naguère petit village de la banlieue ouest de Paris, Guyancourt a connu récemment une expansion considérable avec la construction de la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines, en partie sur son territoire. Depuis trois ans, M. Roland Nadaus, le dynamique maire de Guyancourt, organise un Festival d'Histoire de France. Pour sa troisième édition, la commémoration du Millénaire capétien a permis de s'interroger sur ce que signifie d'être Français, et jeudi 3 novembre de poser une question qui nous intéresse de très près: «un roi, pourquoi pas?»

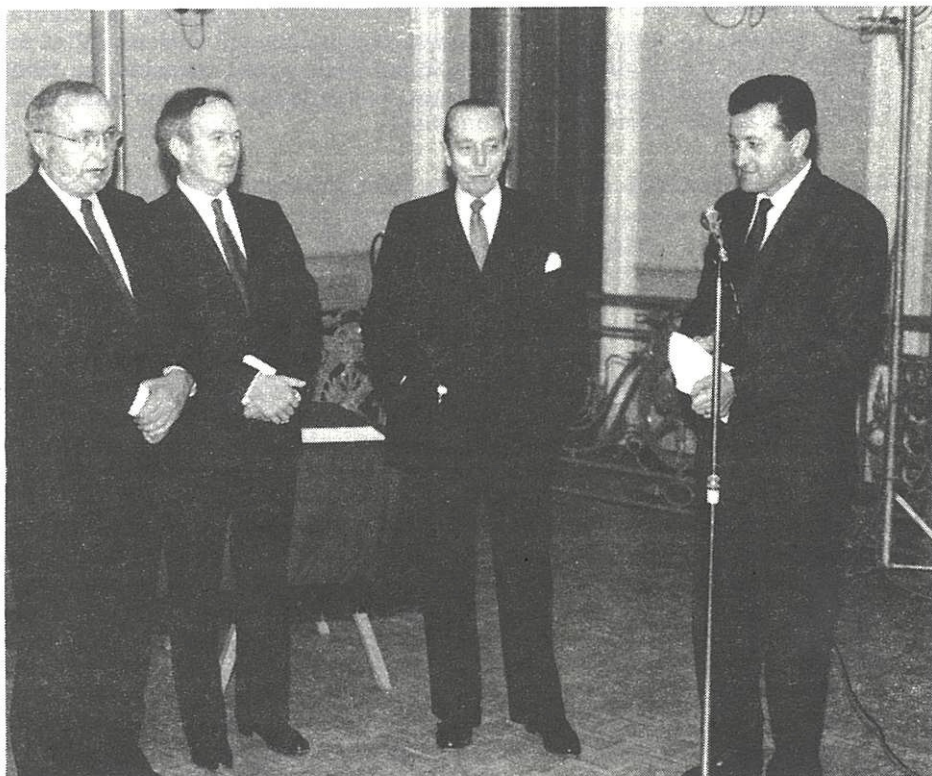
Mgr le comte de Paris, entouré de M. Léo Hamon, ancien ministre; du maire de Versailles, Me. Damien; de M. Bertrand Renouvin, directeur de la Nouvelle Action Royaliste; de Me. Simon, juriste; et du maire de Guyancourt, présidait un sympathique dîner-débat, dans une salle de restaurant municipal, au cours duquel une discussion très constructive et encourageante, a pu avoir lieu. Monseigneur a commencé en rappelant brièvement son action politique, depuis la rupture historique avec l'Action Française de Charles Maurras, véritable point de départ d'un renouveau de l'idée monarchique en France.

Visiblement séduit par les prises de position du Prince, M. Léo Hamon a souligné les avantages d'une démocratie royale, où la première place n'est pas disponible pour le jeu des ambitions partisans; tandis que Me. Damien poursuivait sur le même registre et affirmait qu'il ne verrait rien à redire si un tel régime venait à être instauré.

M. Nadaus, qui dirige, en tant que membre du Parti socialiste, une municipalité d'Union de la Gauche, a même précisé qu'il serait sans doute royaliste, s'il avait rencontré le comte de Paris plus tôt ! Bref, M. Renouvin n'eut plus grand chose à ajouter, au risque de paraître moins royaliste que les républicains.

De telles réunions, qui rassemblaient diverses opinions politiques, auraient été impensables au début de l'action politique du Prince; c'est son combat inlassable et courageux, au service de l'idée de démocratie royale, qui a permis que cette année du Millénaire, prenne cet aspect de grande fête de la réconciliation nationale. Espérons que le bicentenaire de la Révolution, en 1989, se placera dans une optique aussi constructive.

Les Princes



Le 5 décembre 1987 pendant l'allocution de M. Picard, maire de Mantes-la-Jolie. On reconnaît (à gauche avec des lunettes) M. Louis Mexandeau, ancien ministre.

Mantes

Le samedi 5 décembre, Mantes-la-Jolie, aux marches de Normandie, célébrait à son tour le Millénaire, en conviant le comte de Paris à dévoiler une plaque commémorative de la charte de franchise, octroyée en 1110 par le roi Louis VI le Gros, et qui fut l'une des premières en France. Le Prince a ensuite inauguré, dans l'auditorium de l'Ecole nationale de Musique, square Brioussel-Bourgeois, une exposition consacrée à des sculptures médiévales, datant de l'époque où la ville appartenait à la mouvance des rois de Navarre, aux premiers temps de la guerre de Cent Ans.

Parmi des statues de saints, arrachés aux édifices religieux par les révolutionnaires, on remarquait une pierre tombale gravée en hébreu, témoin de la présence d'une com-

munauté juive au Moyen-Age. Le Maire de Mantes, rappelait d'ailleurs ensuite dans son allocution, que sa cité avait toujours été un carrefour, ouvert aux influences extérieures, jusqu'à ces dernières décennies qui ont vu des apports étrangers fort importants.

La charte de 1110 consacrait dès l'origine le caractère d'hommes libres aux habitants de Mantes et le comte de Paris, dans sa réponse, soulignait combien les rois avaient toujours recherché l'alliance avec le peuple contre toutes les féodalités, et les pouvoirs qui l'opprimaient. Le prince a d'ailleurs plaidé pour l'institution royale, instance arbitrale, au-dessus des factions, qui garantit la justice et la liberté. Il reçut la médaille d'honneur de la ville de Mantes-la-Jolie, puis fut invité à signer le livre d'or.

dans les Yvelines



Les petits-fils du comte de Paris à Versailles.

Ci contre, M. Damien fait signer son livre d'or personnel au duc de Vendôme.

Versailles

Dimanche 13 décembre 1987, la ville de Versailles, à l'initiative de son maire, M. Damien et de l'Association pour le Millénaire, présidée par M. P. Vermeulen, recevait les princes Jean et Eudes de France pour fêter dignement le millièmème anniversaire de la Famille capétienne. Le matin, une grand'messe était célébrée en la cathédrale St-Louis, concélébrée par l'archiprêtre et les chanoines. A l'issue de l'Office, les jeunes princes sont allés se recueillir quelques instants devant le chêne du roi saint Louis puis au pied du monument commémorant l'assassinat du duc de Berry.

Ensuite, M. Damien fit aux petits-fils du comte de Paris, les honneurs de son hôtel de ville et de la remarquable exposition consacrée au bicentenaire de la commune de Versailles, exposition qui permet d'ores et déjà de jeter le pont entre les mille ans de la France et la prochaine commémoration de la Révolution de 1789. Une réception réunit autour du duc de Vendôme et de son frère, les représentants de la population versaillaise. Le maire rappela sa satisfaction de ce que «la Providence ait gardé à la France» la lignée de ses rois. Le prince Jean souligna le rôle de la cité royale dans l'histoire de la dynastie.

Un déjeuner privé, servi dans le Salon des Maréchaux du Cercle des Officiers, grâce à l'obligeance du Gl. Zwingelstein, commandant la 2ème D.B., permit à quelques privilégiés de prolonger la conversation avec les princes. Enfin, durant l'après-midi, le duc de Vendôme et le duc d'Angoulême furent les hôtes de la Maison de Madame Elisabeth, leur arrière-grande-tante, où l'on présente actuellement un panorama de l'art capétien dans les Yvelines.

Ph. DELORME

TOUS CEUX QUI DEMEURERONT
DANS CETTE COMMUNAUTÉ
SERONT HOMMES LIBRES...

AINSI COMMENÇAIT LA CHARTE DE COMMUNE DE MANTES
ACCORDÉE EN 1110 PAR LE ROI LOUIS VI.

CETTE CHARTE EST L'UNE DES PLUS ANCIENNES DE FRANCE
DEPUIS CETTE DATE LA VILLE DE MANTES
S'ADMINISTRE PAR SES REPRÉSENTANTS.



ADHEREZ A
L'ASSOCIATION
DES AMIS DE
LA MAISON DE FRANCE

- membre actif: 100 F
- membre bienfaiteur: 250 F
- membre de soutien: 500 F

B.P. 314-75365 Paris Cedex 08.

Les 22 et 23 octobre derniers, répondant à l'invitation de Didier Le Roué, responsable de la section locale de notre association, le Comte de Paris s'est rendu à Rennes. Son périple dans la capitale bretonne commença le jeudi 22 au soir par un dîner offert à la résidence Oberthur par le maire M. Edmond Hervé, ancien ministre. L'atmosphère y fut des plus cordiales, mais les choses sérieuses débutèrent tambour battant le lendemain matin par un petit déjeuner de presse. Ce fut l'occasion pour le prince d'aborder des questions d'actualité politique et les problèmes dynastiques. Ensuite le Comte de Paris visita les archives départementales où il put contempler, entre autres documents prestigieux, le traité de mariage entre Anne de Bretagne et Louis XII. Puis, avant de se rendre à la faculté d'histoire pour répondre aux questions des étudiants, le prince déjeuna avec certains chefs d'entreprises de la région. Enfin, la journée de vendredi se termina par une réception à la mairie.

Cette visite eut un important retentissement médiatique, comme en témoignent les coupures de presse ci-dessous.

Millénaire capétien Le comte de Paris en visite à Rennes

On l'appelle Monseigneur. Son nom : Henri d'Orléans, mais il est connu sous le titre de comte de Paris. A 79 ans, cet homme, héritier des rois qui ont fait la France depuis l'avènement de Hugues Capet en 987, jouit d'un regain de popularité. A l'occasion des fêtes qui célèbrent le millénaire capétien, les Français redécouvrent leur histoire. C'est dans le cadre de cet anniversaire que l'association des Amis de la Maison de France a invité le comte de Paris à Rennes aujourd'hui.

Depuis que la loi qui frappait d'exil la famille de France a été abolie en juin 1950, à l'initiative de Paul Hutin, alors député du Morbihan, le comte de Paris, sans entrer dans les affaires publiques, n'en a pas moins montré l'intérêt qu'il porte à son pays. Il a entretenu des relations avec le général de Gaulle. On l'a vu aux côtés de Maurice Clavel, soutenir Harlem



Désir, défendre le mouvement étudiant l'hiver dernier, saluer la manière dont François Mitterrand remplit sa fonction... Le comte de Paris agace, dérange. Prince rouge pour certains, descendant du régicide Philippe-Égalité pour d'autres... Lui reste calme, un peu

indifférent à tout ce que l'on dit de lui. Souvent, il répète que la seule chose qui l'intéresse, c'est de servir la France et les Français à la place qui est la sienne aujourd'hui.

Le comte de Paris ne se bat pas avec un programme politique. Dans son livre, « L'avenir dure longtemps », il développe quelques idées qui fondent sa pensée. « Avec le général de Gaulle, la France est devenue royale ». Mais selon lui, il y a une faille dans le rôle arbitral du président : élu il est contesté par une moitié de la population. Il faut « réinventer la démocratie ». Sous cette expression, le prince propose d'élargir la représentation populaire par l'institution de délégués du peuple. « Sans faire concurrence aux parlementaires, les dé-

légués du peuple auraient comme mission d'informer les pouvoirs publics des critiques et des volontés de l'ensemble des citoyens. »

Des idées qui séduisent dans une période où les Français chantent les vertus de la cohabitation et manifestent une certaine méfiance à l'égard des partis et des hommes politiques. « La monarchie, c'est la cohabitation assurée », explique le comte de Paris.

A la fin du siècle dernier, le pape Léon XIII a été l'artisan du ralliement des catholiques à la République. A la veille du bicentenaire de la Révolution, le comte de Paris sera-t-il l'artisan du ralliement de la République à la royauté ?

François DANCHAUD.

Un royaliste dans son siècle

Le comte de Paris est venu célébrer hier à Rennes, le millénaire capétien. Invité par l'association des Amis de la Maison de France, le descendant d'Hugues Capet veut rappeler aux Français que leur histoire est une et indivisible. « On ne peut comprendre la France d'aujourd'hui, sans connaître celle d'hier » explique-t-il. Visite des archives municipales, conférence à l'Université de Haute-Bretagne, réception à la mairie, visite du journal Ouest-France ; le comte de Paris a eu une journée bien remplie à la rencontre des Rennais qu'il nous a dit aimer particulièrement « parce qu'ils sont fidèles en amitié ».

Fidèles ou simples curieux, ils sont venus nombreux hier pour apercevoir le prince. Distingué, légèrement voûté dans un costume bleu marine, on cherche inconsciemment dans le regard de cet homme de 79 ans, Saint-Louis, Louis XIV ou Louis XVI. Mais, depuis ces rois, la monarchie a bien changé. Finis les carrosses et les perruques poudrées. Le comte de Paris, depuis son retour en France en 1950, s'efforce de donner une image moderne de la mo-



Le maire, Edmond Hervé, offre une gravure de la place du Parlement de Bretagne au comte de Paris

narchie. Il l'a même réconciliée avec la Révolution et la démocratie. C'est sans doute ce qui agace les plus ultras de ses partisans. « L'histoire de France est un tout ». C'est le sens des fêtes du Millénaire capétien qui veulent

rendre présent aux Français la richesse et la diversité de leur histoire.

Il n'empêche que le descendant d'Hugues Capet est attentif à la vie politique française. Si le principe de la démocratie ne pose

pour lui aucun problème, il estime que pour la parfaite, il lui faut un souverain arbitre au-dessus des partis. « Il faut retirer aux passions des hommes et aux appétits politiques l'intérêt supérieur de la nation ».

L'idée la plus originale du comte de Paris est d'instituer entre les Français et les parlementaires des délégués populaires. « Je suis frappé que, sur des grands problèmes de société qui engagent l'avenir de la France, il n'y a pas toujours coïncidences entre les aspirations des Français et la représentation nationale. Il faut développer l'expression directe des Français », explique le comte de Paris.

Henri d'Orléans, se veut prêt à répondre aux Français s'ils faisaient appel à lui. « J'aime mon pays. Si je n'avais pas eu la foi et l'espérance je n'aurais jamais tenté cette aventure. Quand j'étais en exil, l'idée monarchiste était loin des Français. Aujourd'hui, elle suit son cours », constate le comte de Paris.

François DANCHAUD

ENQUETE SUR LES AMIS DU ROI

29, Avenue Trudaine
75009 Paris

François Marin Fleutot
Patrick Louis

*Ce questionnaire est exclusivement réservé à l'usage de ce livre.
Sauf indication contraire, vous répondez par oui ou par non.*

Nom (facultatif) :

Prénom(s) :

Année de naissance :

Nationalité et origine régionale :

.....

Localité de résidence :

Code Postal :

Vous êtes locataire

Vous êtes propriétaire par achat

Vous êtes propriétaire par héritage

Vous êtes célibataire

Vous êtes marié

Vous êtes veuf (ve)

Autre

Vous êtes athée

Vous pratiquez une religion

Vous êtes catholique conciliaire

Vous êtes catholique traditionaliste

Vous êtes protestant

Vous êtes d'une autre religion et laquelle

.....

Quelle est votre profession :

.....

Vous êtes en activité

Vous êtes chômeur

Vous êtes retraité

Vous êtes étudiant

Quelle est votre formation (diplôme le plus élevé)

.....

Quelle est la profession de votre conjoint

.....

Vous avez effectué votre scolarité dans le public

.....

Vous avez effectué votre scolarité dans le privé

.....

Si vous êtes étudiant.

Quelles études suivez-vous

.....

Dans quel établissement

.....

Avez-vous une télévision

Avez-vous une chaîne Hi-fi

Avez-vous un micro-ordinateur

Utilisez-vous le minitel

Avez-vous une bibliothèque

Partez-vous régulièrement en vacances

Allez-vous dans un pays étranger

Allez-vous dans votre maison de famille

Allez-vous dans votre résidence secondaire

Allez-vous à l'hôtel ou autre

.....

Visitez-vous régulièrement des Monuments historiques

Visitez-vous régulièrement des expositions

Allez-vous régulièrement au cinéma

Allez-vous régulièrement au théâtre

Allez-vous régulièrement au concert

Lisez-vous régulièrement un quotidien

Lisez-vous régulièrement un hebdomadaire (non royaliste)

Lisez-vous plus de dix livres par an

Quel est votre genre littéraire préféré: Histoire, Roman, Essai, Religion, Poésie, Polar, Science-fiction, BD. (entourez le genre préféré).

Quel est votre auteur préféré

.....

Quel est votre genre de musique préféré

.....

Pratiquez-vous un sport

Lequel

Jouez-vous au Loto ou au Tiercé

Allez-vous de temps à autre au restaurant

Allez-vous de temps à autre au café

Allez-vous de temps à autre en boîte de nuit

Recevez-vous régulièrement des amis chez-vous....

.....

Leur parlez-vous de vos convictions politiques..

.....

Quel est, pour vous, le Prétendant légitime au Trône de France

Appartenez-vous à une organisation royaliste et laquelle

Votre entourage connaît-il votre engagement

Votre conjoint partage-t-il vos convictions

Vos enfants partagent-ils vos convictions

Votre famille est-elle de tradition royaliste

Quels journaux royalistes lisez-vous

Participez-vous à des réunions royalistes

Participez-vous au défilé de Jeanne d'Arc

Participez-vous aux banquets royalistes

Allez-vous aux messes anniversaires

Lesquelles

Participez-vous aux ventes à la criée

Collez-vous des affiches

Avez-vous d'autres activités militantes et lesquelles

Manifestez-vous par des signes extérieurs votre attachement à la cause royale .

Portrait du prétendant à votre domicile

Port d'un insigne

Mettez-vous les timbres représentant la République à l'envers

Portez-vous une cravate ou un nœud fleurdelisés

Avez-vous d'autres façons de montrer vos convictions et lesquelles

Avez-vous des activités politiques non royalistes et lesquelles

Exercez-vous un mandat électif

Etes-vous membre d'une organisation syndicale et laquelle

Etes-vous membre d'une association de souvenir et laquelle

Etes-vous membre d'une association de défense et laquelle

Etes-vous membre d'une association caritative et laquelle

Etes-vous membre d'une association religieuse et laquelle

Etes-vous pour la contraception

Etes-vous pour l'avortement

Etes-vous pour l'euthanasie

Etes-vous pour que votre religion joue un rôle prédominant dans la vie politique

Etes-vous pour une France multi-confessionnelle

Etes-vous pour une France multi-raciale

Etes-vous pour le concubinage

Etes-vous pour la légitime défense

Etes-vous pour la libération de la femme

Etes-vous pour la peine de mort

Etes-vous nationaliste

Etes-vous régionaliste

Etes-vous pour la force de frappe

Etes-vous pour la démocratie sous l'autorité du Roi

Etes-vous pour l'existence des partis politiques

Etes-vous pour la présence militaire américaine en Europe

Etes-vous pour une armée européenne intégrée

Etes-vous pour l'aide économique au tiers monde

Etes-vous pour que la France joue un rôle déterminant sur l'échiquier international

Etes-vous pour la liberté syndicale

Etes-vous pour le droit de grève

Etes-vous pour les privatisations

Etes-vous pour une administration forte

Etes-vous pour le protectionnisme

Etes-vous pour le service public

Etes-vous pour le libéralisme économique

Etes-vous pour la Sécurité Sociale

Etes-vous pour les subventions étatiques aux entreprises

Etes-vous pour l'aide aux indigents

Quel régime politique étranger vous semble le plus proche de vos souhaits pour la France

Acceptez-vous que votre nom figure dans le livre «Enquête sur les amis du Roi».....

Acceptez-vous de répondre oralement (au téléphone) à d'autres questions

Indiquez votre numéro et les heures où l'on peut vous joindre.

Date 19.....

Signature:

Si vous désirez faire des remarques complémentaires, joignez-les sur une feuille libre. Merci.

Un de nos amis publie un livre sur la Monarchie

Aimé Bonnefin est un historien connu des royalistes. On lui doit notamment le « Sacre des rois de France » qui est un modèle de minutie et de pédagogie. Aujourd'hui cet habile professeur d'histoire nous livre un travail sur la constitution de l'ancienne France. C'est pour lui l'occasion d'aborder de nombreux sujets comme la question des principes de nationalité et de catholicité dont il montre l'importance. Alors que son livre sortait à peine des presses, notre rédacteur en chef a posé quelques questions à Aimé Bonnefin.

Nous nous permettons de conseiller à tous nos amis de se plonger dans ce livre qui permet d'avoir une vue à la fois précise et synthétique de la Monarchie. Dans les annexes on trouvera notamment des tableaux qui permettent de mémoriser les principes fondamentaux et de les situer dans leur contexte historique, ce qui est la seule façon de ne pas les trahir.

Patrice Le Roué: On vous connaissait bien pour vos travaux sur le sacre. En publiant aujourd'hui un monumental ouvrage sur la Monarchie française de 987 à 1789 vous élargissez considérablement votre domaine.

Aimé Bonnefin: Pas tant que cela car, si vous avez raison de souligner que je suis un peu un « maniaque » du sacre (mais vous ne le répéterez pas j'espère), chacun doit bien admettre qu'à travers le sacre des choses essentielles de la Monarchie se sont exprimées tout au cours des siècles.

Mon idée, dans ce livre qui paraît aujourd'hui, est d'affirmer ce que tout le monde devrait savoir, mais que trop d'historiens ignorent ou nient, c'est-à-dire que la France monarchique avait bel et bien une Constitution au moment de la Révolution française. Une constitution certes coutumière, mais dont de larges parties ont cependant été formalisées et écrites. Cette constitution était faite des fameuses « lois fondamentales » auxquelles il ne faut pas oublier d'adjoindre des textes tardifs mais qui expriment des principes connus et exprimés en fait dès l'origine de la Monarchie, concernant par exemple la catholicité nécessaire du roi.

Et je ne vous étonnerai pas en vous disant que je crois que le serment d'Hugues Capet est à sa manière une partie de constitution; d'une part parce que le roi s'engage envers le « peuple chrétien » - à respecter un certain nombre de droits fondamentaux du peuple, cela sans distinction d'ordres, d'autre part parce que c'est par ce serment que le roi s'engage à respecter les lois fondamentales du royaume. Le serment du sacre m'apparaît ainsi être à la fois un « acte constitutionnel » et le garant de la « constitution », le texte donnant force à tous les autres textes.

Patrice Le Roué: Il est difficile aux esprits modernes d'entrer dans les subtilités d'une loi coutumière...

Aimé Bonnefin: Bien sûr. Remarquons que si les principales lois concernant la dévolution de la Couronne ou la personne du roi sont coutumières, c'est-à-dire de tradition orale, la plupart du temps exprimées par une maxime incisive et imagée, on a aussi des « lois écrites ». Ces dernières traduisent le besoin de fixer définitivement une tradition en vérité préexistante. Prenons l'arrêt Lemaistre sur la loi « salique », la plus importante de toutes, qui contient deux principes essentiels selon lesquels le roi doit être français et doit aussi être catholique. Ces lois écrites étaient enregistrées par le Parlement...

Patrice Le Roué: Le principe de catholicité peut-il vraiment empêcher le roi non catholique d'accéder au trône ?

Aimé Bonnefin: En fait c'est à Henri IV que nous devons l'affirmation définitive de ce principe. Il est certain que le fait d'abjurer la religion protestante a été l'élément déterminant pour asseoir la légitimité de ce roi. Si la question avait pu être pendante, après la décision d'Henri IV elle est définitivement tranchée.

Patrice Le Roué: Le principe de nationalité n'est-il pas très récent ?

Aimé Bonnefin: Bien sûr que non. Et là on me permettra de dire qu'il faut avoir en même temps une vision d'historien et de juriste afin de bien comprendre l'esprit et la lettre de la constitution de la Monarchie française. C'est dans le discours d'Adalbéron tel qu'il nous a été transmis et qui est en quelque sorte l'acte fondateur de la dynastie capétienne - puisque c'est grâce à ce discours que Hugues Capet a été élu de préférence à ses compétiteurs désignés comme, nous dirions aujourd'hui: « inféodés à l'étranger » - que l'on trouve pour la première fois exposée l'idée que la France devait être gouvernée par une dynastie nationale. Il faut bien sûr tenir compte de ce que l'on sait des mentalités de l'époque pour nuancer ce propos. Cependant comment ne pas voir que toute l'Histoire de France, chaque fois qu'il y a eu une situation difficile, exprime le rejet du prétendant étranger.

Ce refus s'exprime avec encore plus de force et d'une manière qui nous est beaucoup plus proche au moment des prétentions anglaises. Il faut parler là de la « théorie statutaire ». Il s'agit d'une série de constatations faites par un certain nombre de juristes dont le principal est Jean de Terre Vermeil - ressorti ces temps derniers pour les besoins de la cause... qui n'est pas forcément une bonne cause. Précisons: la théorie statutaire a été énoncée pour empêcher le prétendant étranger d'accéder au trône de France. Il est plutôt sidérant de voir certains juristes actuels l'utiliser contre son esprit pour nier les droits des capétiens français et affirmer ceux d'un Prince étranger.

Mais ce n'est pas la première ni la dernière fois que le juridisme de quelques uns va à l'encontre de la loi. Je parle dans mon livre de ces historiens, de ces juristes qui reprochent à l'arrêt Lemaistre « d'avoir été rédigé à la hâte ». Comme s'il avait pu en être autrement compte-tenu des circonstances (la menace d'accaparement du trône par une reine espagnole ou par un archiduc autrichien) !

Ils trahissent l'Histoire et pêchent contre l'esprit en négligeant ce texte ou en l'interprétant d'une manière qui consternerait ceux qui, sous la pression des événements, en furent les auteurs.

La Monarchie française (987-1789), constitutions et lois fondamentales, Aimé Bonnefin, Editions France-Empire 1987, 398 p.: 150 F. franco.

LECTURES

Henri V

L'année du Millénaire de la dynastie capétienne n'aurait pu s'achever sans une référence au dernier représentant de la branche aînée des Bourbons français directs, Henri V comte de Chambord. C'est à Christine de Buzon, professeur à l'Ecole normale de Blois et collaboratrice au service éducatif du château de Chambord, que l'on doit la biographie du petit-fils de Charles X. De sa naissance, survenue après la mort de son père le duc de Berry, à son départ pour l'exil en 1830, de son éducation et ses voyages jusqu'au début de son « règne » politique, des efforts de restauration à sa mort en 1883, Christine de Buzon nous fait suivre pas à pas la vie d'Henri V, cheminant irrémédiablement vers le « fier suicide de la royauté ».

Certes l'auteur décrit fort bien l'enthousiasme que suscita la naissance de l'« enfant du miracle », ainsi que les espoirs qui se cristallisaient autour de sa personne dans l'attente d'une éventuelle restauration de la monarchie en France.

Mais Christine de Buzon conclue un peu vite à la fin de l'espérance monarchique, donnant parfois l'impression de suivre les jugements sévères des contemporains du Prince au moment de la restauration manquée de 1873, et notamment Thiers qui voyait en lui le « père de la IIIème République ».

C'est fort louable à elle de soutenir - lettres et manifestes royaux à l'appui - l'attachement d'Henri V aux principes de la monarchie capétienne (« ma personne n'est rien, mon principe est tout ») et qui ont conduit ce dernier à voir dans le choix du drapeau soit « l'étendard sans tache d'Henri IV », soit « le symbole de la Révolution ». Mais nous ne pouvons pas juger avec un oeil de 1988 l'attitude d'Henri V à l'égard du drapeau blanc, d'autant qu'il avait été en partie élevé par sa tante, la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI et que la monarchie qui était la sienne s'approchait politiquement de la « contre-révolution ».

Cependant, un des grands mérites de l'auteur est de donner au lecteur une très bonne chronique de la vie d'Henri V, où se mêlent témoignages de ses contemporains, Lettres et Manifestes du Prince, commentaires d'écrivains aussi illustres que Châteaubriand ou Victor Hugo, mais qui entraînent l'auteur vers une vision partisane d'Henri V : celle d'un prince « destiné à entrer dans la légende de la double majesté du malheur et de la vertu ».

En conséquence, Christine de Buzon oublie ou feint d'oublier la continuité dynastique qui désignait les princes d'Orléans comme les héritiers légitimes du dernier aîné direct des Bourbons français...

Françoise DESCHAMPS

Henri V, comte de Chambord, ou le fier suicide de la royauté, Christine de Buzon, éd. Albin-Michel : 130 F franco.

PHOTOS

Nous tenons à votre disposition un ensemble de photographies représentant les membres de la Famille de France.

Sont disponibles :

- photo noir et blanc représentant le comte et la comtesse de Paris à Bruxelles en septembre 1984

* format carte postale mat : 9 F

* photo 13x18 brillant : 19 F

* photo 18x26 brillant : 35 F

- photo couleur représentant le prince Jean, datée de 1986 : 19 F.

Adressez vos commandes à l'ordre de l'Association des Amis de la Maison de France.

La Fondation Saint-Louis met également à votre disposition la photo officielle en couleur de la cérémonie du 27 septembre à Amboise, comportant les trois signatures princières, ainsi que la photo représentant les armes du prince Jean duc de Vendôme, et celle des armes du prince Eudes duc d'Angoulême. Chaque photo est vendue 20 francs franco. Le montant des commandes pour ces dernières photos doit nous être adressé, mais les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Fondation Saint-Louis.

LIBRAIRIE

Un roi pour la France,

plaquette comprenant les discours des princes, les commentaires, les témoignages. 32 pages illustrées sur la journée historique du 27 septembre à Amboise.

30 F franco, chèque à l'ordre de « Aspects de la France », 10, rue Croix-des-Petits-Champs 75001 Paris.

La notoriété du duc de Vendôme

Numéro spécial du « Lys Rouge » : 56 pages reproduisant les principaux articles parus dans la presse après la cérémonie d'Amboise.

20 F franco, chèque à l'ordre de « Royaliste », 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris.

Hugues Capet, le fondateur

Dans la collection « les rois qui ont fait la France » par Georges Bordonove. Ed Pygmalion-Gérard Watelet. 95 francs franco.

MESSE POUR LOUIS XVI

Nous vous rappelons que la messe traditionnelle à la mémoire du roi Louis XVI, organisée comme chaque année par l'association de l'Oeillet Blanc, aura lieu jeudi 21 janvier 1988 à 12 h 30 en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, ancienne paroisse des rois de France.

ALBUM-SOUVENIR DU QUEBEC

Louis Dussault, coordinateur de la visite des Princes au Québec en avril-mai dernier, publiera en mars prochain un album-souvenir retraçant les grands moments de la visite, à travers des compte-rendus, des illustrations (que nous devons à Patrice Le Roué), des témoignages et des coupures de presse. Monseigneur le comte de Paris a bien voulu écrire la préface de cet ouvrage qui sera publié au Québec. Bien entendu vous pourrez vous le procurer auprès de nos services dès sa parution.

Du roi

par Vladimir Volkoff.
Julliard. 59 francs franco.

La légitimité dynastique

par Hugues Troussel.
Ed. Roissard.
166 francs franco.



alliance royale

Bimestriel d'informations générales sur la Famille de France, la Monarchie, le Millénaire capétien et les Traditions françaises.

Directeur de la publication : Stéphane Bern - Rédacteur en chef : Patrice Le Roué - Photos Patrice Le Roué, Philippe Delorme.

Abonnement pour 5 numéros : 50 F (à l'ordre de l'A.M.F.)

Abonnement de soutien : 100 F

Edité et imprimé par l'Association des Amis de la Maison de France - B.P. 314 - 75365 Paris Cedex 08.

Commission Paritaire de la Presse en Cours. Issn 0766-0406.